

# JOURNAL DU JURA

ORGANE DES LIBÉRAUX JURASSIENS

46<sup>e</sup> Année de la Feuille d'Avis de Bienne et de Neuveville

Paraissant à Bienne, tous les jours, excepté le lundi

## ABONNEMENTS

Un an . . . fr. 12  
Six mois . . . " 6  
Trois mois . . . " 3  
Pour les pays  
de l'Union postale  
le port en sus

## ANNONCES

15 centimes la ligne  
ou son espace

## RÉCLAMES

30 centimes la ligne  
de 8 points

Bureaux d'Administration et de Rédaction: Imprimerie W. Gassmann, Rue Franche, 11, Bienne

## Première feuille

### NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

#### Le sort de Ferrer

On mande de Madrid, 12 octobre: Les dépositions des témoins dans l'affaire Ferrer et les déclarations de ce dernier qui précéderont le réquisitoire ont été simplement lues par un officier faisant fonction de ministère public. Cette procédure est d'ailleurs légale. Elle est suivie dans les conseils de guerre qui ont à connaître d'affaires identiques à celle de Ferrer. C'est à la suite du manque de précision dans le texte qui a été télégraphié que les dépositions avaient été présentées comme ayant été faites à l'audience.

On assure que la condamnation de Ferrer n'a pas été prononcée avec l'unanimité nécessaire pour que la peine fût applicable immédiatement. Le conseil de guerre comprenait, outre le président, deux assesseurs, un procureur et un officier assesseur particulièrement compétent en matière de droit.

Pour que la condamnation soit légale, il faut que le ministère public, l'auditeur et le président soient d'accord sur l'arrêt à prononcer. Or, en ce qui concerne Ferrer, l'accord définitif ne s'est pas fait entre les trois officiers. Certains officiers firent valoir que les preuves alléguées contre Ferrer n'étaient pas péremptoires. Un capitaine a signé même un vote motivé contre la peine de mort.

On dit que la question a été soumise au conseil supérieur de l'armée et de la marine siégeant à Madrid.

Selon « une haute personnalité » interviewée par un journaliste, il faut s'attendre à une condamnation prononcée pour le principe, mais ensuite commuée, par l'agrément royal, en une peine beaucoup moins rigoureuse, qui serait même transformée enfin en bannissement, pour amener l'apaisement indispensable aux intérêts de l'Espagne.

Le journal « El País » déclare que Ferrer va être victime d'un préjugé sinistre, car il ne fut ni le chef suprême ni le chef subalterne du mouvement révolutionnaire. La tête pensante et agissante se trouve en France et écrit dans un journal de ce pays.

En attendant, la censure redouble de sévé-

rité pour empêcher la transmission de nouvelles relatives au sort de Francesco Ferrer et de l'arrêt du conseil de guerre.

On assure néanmoins que le conseil de guerre a condamné Ferrer à mort. Le verdict aurait été porté à Madrid par un officier de gendarmerie, pour recevoir l'approbation du conseil supérieur de la guerre et du conseil des ministres. Sur proposition conforme, le ministre de la guerre mettra au pied de l'arrêt la formule usitée en pareil cas, équivalant à l'ordre pour le capitaine général de Barcelone de procéder à l'exécution de l'arrêt du conseil de guerre. Le ministre de l'intérieur a déclaré aux reporters que, en tout cas, l'exécution n'aurait pas lieu immédiatement.

×

A Paris, on estime que le gouvernement espagnol réfléchira au tort que lui causerait dans toute l'Europe civilisée l'exécution d'une sentence rendue après un semblant de procès où l'inculpé n'a eu aucun moyen de discuter les charges invoquées contre lui.

Le mouvement de protestation s'étend à Paris. La dépêche adressée à M. Maury, pour faire appel à son esprit de justice, par un groupe universitaire français, a recueilli de nombreuses signatures de professeurs de la Sorbonne, du Collège de France, des universités de France et de professeurs de lycées.

Le « Journal des Débats », qui n'a pas l'habitude de s'engager à la légère, fait appel à la clémence du roi d'Espagne, disant que la procédure qui est suivie devant les conseils de guerre espagnols déconcerte l'opinion et qu'une condamnation à mort, même si elle se justifie par des considérations dont le conseil de guerre est seul juge, ne pourrait être suivie de fait sans laisser une pénible impression.

#### La crise hongroise

On écrit de Budapest au « Temps »:

Le comte Andrassy, ministre de l'intérieur dans le cabinet de coalition démissionnaire, doit être reçu en audience jeudi par l'empereur-roi. Il exposera de nouveau au souverain son projet de solution de la crise hongroise.

Le point capital de ce projet consiste dans des concessions d'ordre militaire; son acceptation aurait pour conséquence la formation d'un cabinet pris dans la minorité, cabinet qui devrait par conséquent procéder à de nouvelles élections.

Celui-ci, à demi-étranglé, ne pensa plus qu'à se dégager.

Et dans l'effort qu'il fit à son tour pour y arriver, ils se trouvèrent séparés, lui, reculant la bouche ouverte, l'air n'arrivant plus à ses poumons; sa victime ne pensant encore qu'à fuir.

Elle n'avait pas fait dix pas sous les arbres qu'il se rejetait à ses trousses.

Mais comme il s'élançait à sa poursuite, Annie qui l'atteignait, bondit, brandissant des deux bras la cognée qui retomba en couchant sur le gazon, aussitôt rouge, le père de « son petit Jean ».

A deux ou trois reprises, la masse pesante vola en l'air.

Puis elle s'échappa des mains de l'insensée.

Elle regarda le corps sanglant, et dit encore de sa voix rauque, haineuse et féroce:

— Perrault la Rosse! Perrault la Rosse!

En se retournant pour voir si elle était suivie, la scène terrifiante, rapide comme l'éclair, frappa les yeux de Blanche Lauver.

Elle s'arrêta net.

Quand la folle, son œuvre accomplie, disparut, l'épouvante la saisissant, elle reprit sa course.

Comment se retrouva-t-elle hors de la forêt, sur le bord du Reddon?

Le hasard avait heureusement dirigé sa marche affolée.

Elle eût pu se perdre dans le bois jusqu'au soir à travers ses dédales.

Haletante, en sueur, les cheveux dressés sur la tête, elle tomba au bord du ruisseau.

Et lorsqu'elle se sentit un peu remise, elle regarda autour d'elle.

Au loin la colline, le moulin avec ses bâtiments blancs.

D'autre part, on envisage la possibilité d'une combinaison Weckerlé-Kossuth, la majorité des portefeuilles étant confiés au parti de l'indépendance. Les clérico-populistes seraient exclus de cette nouvelle coalition. Ce ministère bornerait son programme à la réalisation de la réforme électorale.

Le parti de l'indépendance déclare attacher peu d'importance à la démission de M. Ugron, un de ses vice-présidents, qui reproche à M. Kossuth son attitude modérée et conciliante. M. Ugron avait récemment attaqué avec non moins de passion MM. Justh et Hollo pour leur radicalisme.

L'accord subsiste entre MM. Kossuth, Justh et Hollo dans le parti de l'indépendance.

#### Le procès d'Agram

On mande de Vienne au « Journal de Genève »:

Les esprits équitables ont appris avec soulagement la fin de cet interminable cauchemar que fut le procès d'Agram. Certes la réponse des juges est encore marquée d'une rigueur excessive, mais le sang du moins ne coulera pas. Si les conclusions du ministère public avaient été acceptées, cinq des accusés eussent dû subir l'affreuse mort par strangulation. Les choses d'ailleurs, tout le fait pressentir, n'en resteraient pas là. Chacun attend que l'empereur accorde la grâce à ces malheureux. La population de la Croatie-Slavonie, en dépit de ses divisions et de ses agitations, est profondément loyaliste et saurait apprécier le geste du souverain. Le ban des Croates est actuellement à Vienne. Ce fait est évidemment en rapport immédiat avec la fin du procès en haute trahison et laisse bien augurer des mesures de clémence qui, très probablement, à échéance plus ou moins brève, viendront corriger la sévérité des juges d'Agram.

#### Dans la marine anglaise

Dans un communiqué à la presse anglaise, l'Amirauté annonce que, poursuivant la politique qui lui a fait créer l'état-major chargé d'étudier la stratégie navale, et malgré les plans de guerre navale, le conseil constitue une nouvelle section: le département de la mobilisation navale, qui aura dans ses attributions toutes les affaires relatives à la mobilisation navale et au plan de guerre, qui dépendaient jusqu'ici du bureau de renseignements et du collège de guerre navale. Le conseil de l'état-

En suivant le cours de l'eau, elle y arriverait infailliblement.

Elle se remit en route ayant par instant d'horribles palpitations qui la forçaient à s'arrêter.

Il était cinq heures au moins lorsqu'elle atteignit la propriété des Derignolle.

Là, elle fut vingt minutes à raconter ce qu'elle avait vu, ce qu'elle avait cru voir, du moins, car il était impossible que l'aventure de cette après-midi ne fût pas un cauchemar.

Pourtant non, elle n'avait pas rêvé, et elle n'avait dû son salut qu'à l'intervention de cette femme furieuse aux pieds de laquelle son lâche agresseur s'était abattu.

Dans cette femme, Gratien n'eut pas de peine à reconnaître Annie.

Immédiatement, il fit seller son cheval, ordonna à deux domestiques d'enfourcher une monture, et tous trois partirent bride abattue dans la direction de la fondrière.

Le mari de Thérèse connaissait la clairière et la cabane des bûcherons.

Sur la lisière du bois, les trois hommes attachèrent chacun leur cheval à un arbre et s'y enfoncèrent.

Ils arrivèrent assez rapidement sur la scène du drame.

Gratien chercha un instant des yeux et se dirigea vers une traînée coupant les grandes herbes.

Les deux domestiques s'avançaient du même pas précipité.

Le corps était là, sur la face, les bras étendus en croix.

A la nuque, filtraient des gouttes de sang qui s'arrêtaient pour y adhérer autour d'un large caillot.

Il le retourna doucement et vit la face livide du valet du docteur Rippert.

major naval sera présidé par le premier des naval lords, amiral sir John Fisher, ou, à son défaut, par le naval lord qui se trouvera de service.

#### L'Espagne au Maroc

On télégraphie de Melilla, 12 octobre: On a entendu dans la direction de Nador des coups de canon ayant sans doute pour objet de disperser des groupes de Maures aperçus sur les hauteurs. On a aperçu des Maures qui se retranchaient sur les hauteurs dominant les mines de la région des Beni-Ifrouer.

Une dépêche de Penon de la Gomera dit: Lundi, l'ennemi a ouvert le feu à 2 heures de l'après-midi et fait pleuvoir de nombreux projectiles sur les maisons de la place. Les Espagnols ont repoussé cette agression par un feu d'artillerie, de mitrailleuses et de fusils. Finalement l'ennemi s'est retiré au bout de deux heures de combat. Les Maures ont subi des pertes.

Quelques journaux étrangers se sont fait l'écho d'un bruit suivant lequel l'Espagne aurait sondé plusieurs puissances signataires de l'acte d'Algésiras au sujet de l'occupation éventuelle de Tétouan et qu'elle aurait renoncé à son projet devant les réponses qu'elle a reçues.

On assure de bonne source que le gouvernement espagnol n'ayant jamais eu l'intention d'occuper Tétouan, il n'a jamais eu à faire de démarches dans ce sens.

#### France

Des cyclistes rentrant à Nancy, dimanche, ont trouvé, près du village d'Essey, sur la route de Château-Salins, le cadavre mutilé d'un vieillard. Plus loin ils rejoignirent une femme qui marchait avec peine et se lamentait. Ils apprirent d'elle que peu auparavant, alors qu'elle était sur la route en compagnie de M. Thirion, fabricant de meubles à Nancy, une automobile filant à toute allure les avait tous deux renversés; elle en avait été quitte pour de fortes contusions. Quant à M. Thirion, il avait été tué net. Près du lieu de l'accident, on a retrouvé le porte-lanterne d'une auto, mais les traces du véhicule tamponneur n'ont pu être retrouvées.

— Un éboulement s'est produit dans la matinée de mardi aux chantiers de l'Union des secteurs électriques, place Daumesnil, à Pa-

Sa main, glissée dans l'ouverture de la chemise, chercha le cœur.

S'il palpait encore, ses battements étaient si faibles, qu'il ne les percevait point.

— Je crois bien qu'il est mort, dit-il en se redressant.

Et se retournant du côté de ses compagnons qui roulaient des yeux blancs:

— Mort ou vivant, on ne peut le laisser là; l'enlèverez-vous bien à vous deux?

— Pardieu! dit l'un, il ne doit pas peser si lourd... Ça sera une plume à porter.

— Et bien! allez-y avec précaution: c'est la métairie l'habitation la plus proche... Je pars en avant pour vous envoyer du renfort et demander aux Ginard de faire prévenir l'autorité.

— Allez, monsieur, si nous sommes trop fatigués, au bord de la fondrière nous le poserons par terre en attendant des aides, mais peut-être bien que nous n'en aurons pas besoin et que nous arriverons toute de go à la ferme.

Derignolle était déjà loin.

Deux heures plus tard, le maire de Bazoges, escorté du garde-champêtre, pénétrait dans la salle basse de la métairie.

Gracien, remonté au Moulin après une halte chez les Ginard, y réparait derrière eux en compagnie de Blanche Lauver qui, comprenant sa déposition nécessaire et jugeant comme lui, qu'aller au-devant des interrogatoires valait mieux que de les laisser venir, avait consenti à les suivre.

Des villageois à peu près au courant de la chose et ayant suivi M. le maire, sans oser entrer à la ferme, stationnaient au milieu de la route.

Ils s'écartèrent pour laisser passer la voiture de Mme de Prével, qui allait comme cha-

Feuilleton du JOURNAL DU JURA

## LE SECRET DE DIANE

105

PAR

GEORGES MALDAQUE

Elle se jetait en arrière, l'entraînant; dé-tournant la tête, se débattant de nouveau en criant:

— Au secours!

Puis, la lutte pendant une minute, eut lieu, acharnée, en silence.

Et, pendant cette minute une femme débuis-qua de la cabane.

Elle avait dans les yeux une fureur sombre et elle disait d'une voix rauque, trop concentrée pour arriver aux oreilles de l'un ou de l'autre:

— Perrault la Rosse! Perrault la Rosse!

Elle tourna sur elle-même, fouillant de sa primelle farouche l'herbe, puis les broussailles d'un taillis, et se jeta dans la maisonnette d'où elle était sortie, pour en sortir une arme terrible dans la main: la cognée oubliée par le bûcheron.

Et elle continuait à gronder, glisser comme une couleuvre à travers le pré:

— Perrault la Rosse! Perrault la Rosse!

Au moment où, épuisée, saisie sauvagement par la taille, elle allait perdre l'équilibre, renversée, vaincue, dans cette bataille ignoble, ses mains se trouvant libres, Blanche saisit à la gorge son adversaire, y enfonça ses ongles, serrant de toutes ses forces.

ris. Deux ouvriers ont été ensevelis. L'un a été retiré indemne et l'autre mort.

**Allemagne**

Mardi matin, vers 10 h. 45, un bâtiment en construction à la Ludwigshafenerstrasse, à Strasbourg, s'est écroulé, ensevelissant sous ses ruines un grand nombre d'ouvriers. Les pompiers, accourus sur les lieux, ont retiré jusqu'à maintenant deux cadavres, huit ouvriers grièvement blessés et quatre légèrement atteints. On n'a pas encore réussi à établir d'une façon certaine s'il ne se trouve plus de victimes sous les décombres.

**Cuba**

L'ouragan de lundi à la Havane a dévasté l'ouest de l'île. Il y a cinq morts et 25 blessés. Une centaine de chalands ont sombré. L'hôpital de tuberculeux de Arroyo-Naranjo s'est écroulé; de nombreux malades ont été blessés.

Les dégâts sont évalués à deux millions de dollars. Plusieurs centaines d'habitations en briques et neuf manufactures de cigares ont été détruites.

La loi martiale a été proclamée pour empêcher le pillage des ruines. On croit que les dégâts sont très grands sur la côte Est de la Floride.

**Lettre de Paris**

11 octobre 1909.

Il s'est passé hier à Port-Aviation des scènes scandaleuses de sauvagerie humaine. Les 230,000 personnes qui avaient assisté à la journée de dimanche, de par l'incurie de la Compagnie de chemin de fer d'Orléans, se sont trouvés dans l'impossibilité de revenir à Paris. Pour manifester son mécontentement, la foule a saccagé la gare de Juvisy, brisé les banquettes, lacéré les étoffes, cassé les vitres. L'émeute de Longchamp s'est renouvelée avec toute sa brutalité au retour de l'aérodrome. Il y a des blessés, peut-être des morts. Dans les petites rues qui menaient à la gare, cinquante mille personnes ont été bloquées; parmi elles se trouvaient des femmes et des enfants, étouffés par la ruée incessante de la foule éternuée. Les chemins conduisant à Paris étaient encombrés par des automobiles, des bicyclettes, des véhicules de toutes sortes, séparés les uns des autres par une distance de quelques mètres. D'inévitables accidents se produisirent par la nuit épaisse; on ne sait encore quel est le chiffre global des victimes de cette singulière catastrophe. Toutes les responsabilités incombent à la Compagnie d'Orléans, dont l'incurie criminelle et le bluff grossier ont failli amener, en causant un désastre général, la pire des catastrophes

**CONFÉDÉRATION SUISSE**

(Corresp. partic. du JOURNAL DU JURA)

Berne, 11 octobre.

E. B. — Le professeur Hilty est mort à Montreux, aujourd'hui, vers midi, à l'âge de 75 ans. Il était né en 1833, à Werdenberg, canton de St-Gall. Après avoir fait ses études au collège de St-Gall, il se rendit en Allemagne, où il suivait les cours de la faculté de droit de Heidelberg. En 1855, sauf erreur, il y conquit son diplôme de docteur et vint se fixer à Coire, où il pratiqua le barreau jusqu'en 1874, époque à laquelle il fut appelé à Berne en

qualité de professeur de droit public suisse et général. Vers 1890, il entra au Conseil national, porté par le parti radical st-gallois.

De bonne heure, Hilty avait été séduit par les questions de droit public. Avant de venir à Berne, il avait déjà publié quelques-uns des ouvrages auxquels il doit sa notoriété. Je citerai l'histoire de l'Helvétie et la Neutralité suisse. Ce sont des œuvres consciencieuses, bien écrites, abondamment documentées et d'une réelle valeur scientifique. On ne doit pas oublier non plus qu'il fut un des premiers champions de l'unification de notre droit civil et qu'au moment de la révision de 1872 il publia un travail suggestif sur l'essai d'une codification du droit civil en 1798, étude qui fut reprise plus tard et complétée par Virgile Rossel.

Comme professeur, Charles Hilty était des plus intéressants; il savait soutenir à propos l'attention de ses étudiants par la citation de faits curieux, par des anecdotes historiques, dont il avait toujours une ample provision.

Comme orateur parlementaire, il avait le secret de se faire écouter avec plaisir. C'était un causeur plutôt qu'un orateur proprement dit. Il prenait la parole sur les questions de droit public, les traités, conventions, etc., et parlait d'abondance. A l'occasion, il ne dédaignait pas le mot pour rire et, bien souvent, il força la Chambre à se dérider.

Il avait fait une brillante carrière militaire. Ce professeur était colonel. C'est lui qui remplaça Eugène Borel aux fonctions d'auditeur en chef de l'armée fédérale.

Hilty a écrit plusieurs volumes à tendances philosophico-religieuses: « Glück », « Schlaflose Nächte », etc., qui ont obtenu de beaux succès. Il me suffira de dire que « Das Glück » en est aujourd'hui à sa quarante-deuxième édition. Cette œuvre a trouvé de nombreuses lectrices, surtout en Allemagne. Il y prêchait une sorte de stoïcisme basé sur le christianisme.

La mort de cet homme remarquable, dont le « Jahrbuch » (1887 à 1909) restera peut-être comme son principal ouvrage, est une perte pour notre Université, pour le Parlement et pour la Suisse tout entière.

**Daouanes**

Les recettes des douanes se sont élevées en septembre 1909 à 6,447,197 fr., soit 471,175 fr. 76 de plus qu'en septembre 1908.

Du 1<sup>er</sup> janvier à fin septembre 1909 les recettes des douanes se sont élevées à 51 millions 666,755 fr. 56, soit 832,762 fr. 29 de plus que pendant la période correspondante de l'an dernier.

**Cuisines rouantes d'infanterie**

Le Conseil fédéral, dans sa séance de mardi matin, a adopté un projet d'arrêté concernant l'introduction des cuisines roulantes, modèle 1900, dans les compagnies d'infanterie et du génie. L'arrêté prévoit l'achat de 400 à 500 cuisines à 2700 fr. l'une, ce qui fait 1,242,000 francs. L'achat des chaudières nécessaires se montera à 108,000 fr., soit au total 1,350,000 francs, à répartir en deux annuités: 540,000 francs au budget de 1910 et 810,000 francs au budget de 1911. Comme il s'agit d'un arrêté sans portée générale, il n'est pas soumis au referendum.

— C'est vous, docteur, vous a-t-on été chercher ou le hasard vous amène-t-il seul? Notre vieux médecin est en tournée, et nous croyons votre domestique mort.

Il fallait marcher! Rippert se dégagea et s'élança vers la maison, Diane à sa suite.

Ils entrèrent dans la salle basse. Au fond, dans l'alcôve, un homme était couché.

Le médecin écarta tout le monde, souleva le rideau et regarda.

— Il a au crâne une fracture mortelle, dit-il, rompant le silence profond qui s'était fait autour de lui, et restant penché sur le lit, mais respire encore. Aucun soin à lui donner.

Personne ne vit l'éclair triomphant qui traversa son regard. 7

Tout était pour lui.

Dans quelques heures, avant peut-être, le seul être qu'il pouvait craindre aurait cessé de vivre.

Il s'assit au chevet du moribond et demanda, feignant une stupéfaction pleine de tristesse:

— Qu'est-ce que cela veut dire?... Ce ne sont point des blessures produites par une chute. Le malheureux a été frappé comme d'un coup de masse.

— Il n'y a qu'une personne qui puisse nous renseigner, c'est mademoiselle, fit Grätien en désignant Blanche Lauver, droite et immobile au fond de la pièce.

Elle s'avança de quelques pas, et Rippert, dont le regard croisa le sien, eut un étrange frisson.

La présence de Blanche lui parut-elle d'un sinistre présage?

A peine avait-il eu le temps de la regarder

**Chemins de fer de montagne**

Le Conseil fédéral, dans sa séance de mardi matin, a décidé d'annuler la concession accordée en 1906 pour un chemin de fer de Stalden à Saasgrund et Saasfee et d'accorder par contre deux concessions nouvelles: la première à MM. Charles Masson, banquier à Lausanne, et Kluser, à Brigue, pour une ligne à crémaillère de Stalden à Saasgrund, et la seconde à M. Hurter, ingénieur à Oerlikon, pour un funiculaire de Saasgrund à Saasfee. Il y aura donc deux sections bien distinctes, avec tarifs très différents.

**Sociétés de développement**

Une assemblée des délégués des associations des sociétés suisses de développement, qui a eu lieu dimanche à Glaris, a adopté une résolution de principe d'après laquelle seules les sociétés de développement qui se seraient créées dans des localités avec l'approbation des sociétés déjà existantes seraient admises dans l'association. L'assemblée a approuvé la gestion du comité directeur et a désigné Lugano comme lieu de l'assemblée de printemps. Le comité directeur a recommandé la nouvelle réclamation collective des Chemins de fer fédéraux en France, ainsi que les projets de navigation intérieure de la Suisse.

**Emile Frey**

On annonce le décès survenu à Bâle de M. Emile Frey, vice-président de la direction d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux.

**NOUVELLES DES CANTONS**

NEUCHÂTEL. — Lundi matin, le char d'un boucher de Neuchâtel était pris dans une barrière à Tivoli. Le cheval se sera-t-il emballé? On ne sait; suffit que le cocher, tout angoissé, ne pouvait dégager l'attelage. Et soudain arrive le tram. Le conducteur, après avoir arrêté sa voiture, descend et avec le contrôleur vient en aide au cocher; après deux minutes l'attelage reprenait sa course dans la direction de Neuchâtel. Les charretiers qui ne voient pas de bon œil les employés de tramways, se convaincront donc que ceux-ci, à l'occasion, peuvent leur être utiles.

— Le Conseil d'Etat de Neuchâtel a nommé aux fonctions de membre de l'administration du contrôle de Neuchâtel, le citoyen Sylvain Jobin, monteur de boîtes, en remplacement du citoyen Charles Matthey, décédé.

— Jamais, depuis une trentaine d'années, écrit-on à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », on a vu dans nos montagnes une pareille quantité de champignons de toutes les espèces.

Entre Couvet et la Brévine, dans les vastes forêts qui s'étendent sur le plateau, il y a des espaces de un mètre carré environ où l'on peut compter 50, 60 et même 70 champignons d'essences différentes.

On a même trouvé lundi un peu au-dessus du lac des Taillères un champignon, dont le chapeau mesurait trente et un centimètres de diamètre.

Les bolets ont été d'une fécondité extraordinaire; on les a vendus et on les vend encore 50 et 60 centimes le kilo, ce qui est un prix raisonnable, si l'on songe que les champignons, les bolets surtout, valent autant comme nourriture que la viande.

qu'un autre personnage franchit le seuil de la porte.

— La v'là, fit la voix charmante du père Ginard; est-ce Dieu possible qu'elle ait fait ce coup-là?

Annie entra l'air un peu effaré devant tout ce monde, mais apaisé.

Le garde-champêtre et le maire, deux braves paysans, aussi rubiconds l'un que l'autre, s'élançèrent, prêts à porter la main sur elle, pour la faire garder à vue comme une bête malfaisante.

Grätien se mit entre la folle et eux, et d'une voix impérieuse cria au métayer de fermer la porte et avec un grand sang-froid:

— Pourquoi vous emparer brutalement de cette femme? Elle est inconsciente et ne mérite point d'être maltraitée... On la réintègrera dans une maison de santé, elle ne relève pas de la justice.

— Si elle allait se sauver et faire un autre coup du même genre.

— Oui, si elle se sauvait.

— Aucune issue n'est libre, restez donc en repos. Ce qu'elle va faire nous éclairera peut-être plus que les explications que nous devons entendre.

— Cela se peut, dit Rippert.

Son ton restait assuré, mais il était d'une pâleur telle qu'elle sauta aux yeux de Grätien.

Il se tourna vers la comtesse, affaissée sur une chaise d'abord, et qui, se levant à l'entrée de la folle, s'était réfugiée près du médecin.

Dans ses voiles de deuil on n'aurait pu dire si celle-ci changeait de couleur, seulement elle paraissait en proie à une très violente émotion.

VAUD. — Un triste accident est arrivé samedi après midi à Vevey.

Un ouvrier de M. Aug. Boulenaz, entrepreneur, Charles Pedroli, était occupé au troisième étage à crépir la façade de l'immeuble Masson, en construction à la place de la Gare. Pour faire son travail, Pedroli avait arrangé lui-même, avec quelques planches, une passerelle provisoire, qui courait le long de la façade.

Vers 2 h. 30, quelques voitures de noce passèrent devant l'immeuble. On suppose qu'il Pedroli aura voulu se retourner pour voir le défilé et qu'il aura glissé. Il culbuta soudain, et vint s'abattre sur un tas de poutres, entre l'immeuble et l'enceinte en planches du chantier. Ramassé aussitôt, l'infortuné Pedroli fut transporté à la pharmacie St-Martin, où on lui prodigua les premiers soins.

Le docteur de la Harpe constata que le malheureux avait des blessures profondes au front, une fracture au crâne et, probablement, des lésions internes. Il ordonna son transfert immédiat à l'hospice du Samaritain.

Malgré les soins empressés et dévoués qui lui furent donnés, il expirait le même après-midi vers 6 heures.

Charles Pedroli était d'origine italienne, célibataire et âgé de 31 ans.

C'était un excellent ouvrier, très sérieux, très travailleur et dévoué, qui sera vivement regretté par ses camarades et par ses chefs.

Fait à signaler: Pedroli était cet ouvrier qui, il y a une année environ, était tombé du haut de la corniche la plus élevée du bâtiment de la gare, alors en construction, avec un bloc de pierre de 5000 kilos. Il s'en était tiré avec un bras cassé.

Le 1<sup>er</sup> juillet encore, il fit à l'intérieur de l'immeuble Masson une chute qui n'eut pas de suites graves. La troisième chute a été malheureusement mortelle.

GENÈVE. — La situation de la ville de Genève préoccupe les autorités municipales. Les charges incombant à la ville ne sont plus en rapport avec les ressources qui lui sont accordées.

Mais, malgré toute la bonne volonté des autorités de la ville, l'équilibre budgétaire est impossible à atteindre; si elle augmente encore la taxe municipale, ses ressortissants se transporteront dans les communes suburbaines, dont les charges financières sont beaucoup moins lourdes et les taxes par conséquent plus légères.

La commission du budget estime ne pouvoir faire disparaître cette situation que par la fusion de la ville et des autres communes urbaines.

Le conseil administratif aura une entrevue avec le Conseil d'Etat pour discuter la situation financière de la ville et l'unification du système fiscal des communes de Genève et de la banlieue.

SOLEURE. — La paroisse catholique de Seewen avait imposé à un protestant, marié à une catholique, et dont les enfants étaient élevés dans la confession catholique, le paiement des deux tiers de l'impôt de l'église catholique. Le citoyen a recouru au Tribunal fédéral, en se basant sur l'article 49 de la Constitution fédérale, mais le tribunal a écarté le recours comme non fondé.

TESSIN. — Mardi matin, à Chiasso, on a trouvé assassinée dans son lit une vieille femme âgée de 76 ans, nommée Thérèse Papis. La victime avait reçu plusieurs coups de cou-

— Il craint quelque scandale provoqué par son ancienne maîtresse, pensa Derignolle.

Il s'écarta à son tour et Annie resta seule au milieu de la pièce.

Chacun se tut, la regardant avec des anxiétés différentes.

Un moment interdite, un mouvement fait par Rippert, resté à la tête du lit, attira son attention.

Dans le coin sombre de l'alcôve, sur l'oreiller de toile bise, une face horriblement blême se détachait.

On la vit fixer dans cette direction deux yeux ardents et, les poings crispés, levés au-dessus de sa tête, on l'entendit rugir, tandis qu'à lents pas traînants, comme si elle prenait son élan pour mieux tomber sur une; elle s'avançait.

— Perrault la Rosse! Perrault la Rosse!...

Derignolle la retint par le bras.

Elle se débattit, criant plus fort:

— Perrault la Rosse! et lui échappa pour tomber entre les mains du maire de Bazor-

ges.

Une servante venait d'ouvrir une porte et criait, étranglée par la peur:

— Poussez-la dans l'étable, on fermera tout au dehors. Poussez-la dans l'étable!

Le conseil fut écouté, on s'y mit à trois ou quatre et Annie se trouva bientôt en lieu sûr.

Cinq personnes seulement demeurèrent dans la cuisine; le docteur Rippert essayant de rassurer Mme de Prével à moitié évanouie, la mère Ginard marmottant des invocations au bon Dieu, Blanche toujours immobile et Grätien absolument stupéfié, le regard rivé au lit comme dix minutes plus tôt celui de la folle.

(A suivre)

teau et un grand couteau était encore plongé dans sa gorge au moment de la découverte du crime. Le fils de la victime, Alexandro Papis, a été arrêté. Il est âgé de 45 ans et a déjà été condamné à 2 ans et demi de réclusion. De graves présomptions pèsent sur lui. Une enquête est ouverte.

— La police de Lugano vient de faire un coup de filet remarquable.

Le commissaire de police de cette ville, M. Albisetti, avait acquis la conviction, à la suite de divers vols commis ces derniers temps, qu'une véritable association de filous existait à Lugano.

Un service spécial de sûreté fut donc organisé. De nombreuses arrestations s'ensuivirent, ainsi que la découverte d'une grande quantité d'outils du métier et de papiers révélateurs. Perquisitions et arrestations continuèrent. Jusqu'ici, quatorze membres de l'association, tous Milanais, sont en prison. Parmi eux se trouve une femme. L'arrestation du reste de la bande est une affaire de temps.

**CHRONIQUE JURASSIENNE**

**MOUTIER.** — Une bonne prise, c'est celle que vient de faire la police en mettant la main sur le fameux Eschmann, qui a vécu tout l'été dans les forêts et qui était objet de terreur pour les habitants de la Montagne de Moutier.

— A la foire de Moutier de mardi, on comptait 140 pièces de gros et 190 de petit bétail. Le marché aux forains était fort animé. Le temps favorable et le dernier jour d'ouverture de l'exposition n'ont pas peu contribué à attirer à Moutier de nombreux visiteurs.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Concert**

(Comm.) Le concert qui sera donné demain jeudi soir, au temple français, par la cantatrice Mlle Elisabeth Lauterburg, de Vienne, et M. O. Engelhardt, notre organiste, mérite d'être recommandé. Mlle L., qui dispose d'un beau et fort alto, a été très appréciée à l'occasion des concerts d'église à Zurich et Berne. Les critiques parlent du charme de son organe, de sa bonne école, de la sûreté dans le haut comme dans le bas. M. O. Engelhardt nous est bien favorablement connu comme artiste, et c'est non seulement avec plaisir que nous écouterons les sons harmonieux de nos orgues de l'église française, du plus noble de tous les instruments de musique, mais aussi avec l'espoir que ce concert ne sera pas le dernier de ce genre.

**FAITS DIVERS**

**L'huissier voulait saisir un „rapide“**

Le rapide de Paris quittant la gare de Rennes à trois heures, a failli ne point partir, par suite d'un incident bizarre. Une demoiselle Buvénod, ayant été blessée, avait obtenu du tribunal un jugement condamnant l'Etat à des dommages et intérêts. Comme l'Etat tardait à s'exécuter, la demoiselle dépêcha un avoué et un huissier avec ordre de saisir la compagnie. Le rapide étant en gare, les hommes de la loi jetèrent leur dévolu sur lui. Le chef de gare s'y opposa énergiquement. L'avoué émit alors la prétention de saisir les caisses des guichets. Le chef de gare ne put s'en tirer qu'en prenant, au nom de la compagnie, l'engagement de désintéresser d'urgence la terrible demanderesse.

**Deux mères pour un enfant**

Les habitants de Clamart s'amusent fort d'une aventure qui vient d'être découverte à la suite d'une dénonciation anonyme parvenue à M. Soulliard, commissaire de police de Vanves.

Une dame S., âgée de 43 ans, vivait maritalement avec un jeune homme de 24 ans, Désiré H., maçon, dont elle était follement éprise. Le faux ménage, qui habitait un modeste logement situé 10, rue Princesse, à Clamart, avait été des plus unis pendant les premiers mois, mais l'amant se lassa et, à plusieurs reprises, il manifesta son intention d'abandonner sa maîtresse.

Ne pouvant se faire à cette idée de séparation, la malheureuse avoua un jour à son amant qu'elle se trouvait dans une position intéressante. Cette nouvelle parut toucher le cœur du maçon qui, revenu à de meilleurs sentiments, attendit avec impatience le jour où il allait être père.

Hélas! Mme S. avait menti; mais que n'aurait-elle pas fait pour retenir près d'elle l'homme qu'elle adorait?

Voici ce qu'imagina la malheureuse. Une de ses amies, récemment abandonnée par son amant, Mlle L., 23 ans, demeurant rue de Vanves, à Paris, venait d'accoucher d'un gros bébé qui fut inscrit à la mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement. Mme S. proposa à la jeune mère, qui accepta de prendre soin de son enfant. Elle

l'emporta donc chez elle, se mit au lit avec le nouveau-né, et, ayant fait appeler une sage-femme qui constata la prétendue naissance, Mme S. annonça l'heureux événement à son ami qui rentra au logis sa journée terminée. L'enfant fut déclaré une seconde fois et inscrit à la mairie de Clamart.

Et depuis, les deux amants revécurent des jours heureux comme au début de leur liaison, quand brusquement le pot aux roses fut découvert. La vraie mère, Mlle L., réclama son fils, et des voisins mis au courant du fait écrivirent à M. Soulliard, qui fit appeler Mme S. à son commissariat.

Cette dernière avoua en sanglotant la substitution dont elle s'était rendue coupable, afin, disait-elle, de conserver le cœur de celui sans lequel elle ne peut vivre.

L'infortunée, dont la douleur est vraiment navrante, sera poursuivie pour fausse déclaration d'état-civil.

**Un assassin de 15 ans en Autriche**

On a trouvé à Gumpoldskirchen, près de Vienne, le cadavre d'un enfant de douze ans nommé Hausner. Un apprenti âgé de 15 ans, s'est constitué prisonnier, déclarant avoir tué Hausner par vengeance, parce qu'il l'avait brouillé avec un de ses camarades.

**Un enfant tué et pendu**

A Rho, près de Milan, on a découvert le cadavre d'un enfant pendu à un arbre. Tandis qu'on détachait le petit cadavre, on constata qu'il avait le pied droit percé de trois énormes trous. Le témoignage d'un autre enfant permit de reconstituer le drame.

Carlo Vigano, la victime, s'était rendu, la veille, dans le jardin d'un nommé Galimberti, dans l'espoir d'y trouver du raisin. Surpris par le propriétaire du jardin, il prit la fuite; mais celui-ci lui lança une fourche en fer qu'il traversa le pied.

Effrayé des conséquences que pourrait avoir son acte, Galimberti entraîna l'enfant chez lui. Là, au lieu de lui porter secours, il l'acheva, malgré ses supplications, puis il le pendit à un arbre pour faire croire à un suicide. L'assassin a été arrêté.

**Les voleurs d'enfants en Italie**

On fait grand bruit, à Naples, autour de la disparition de deux enfants de treize ans, qui auraient été enlevés par un nommé Salvatore Scala, surnommé « O Franzese » à cause de ses nombreux voyages en France. Un autre enfant, appelé « O Figlio de Garibaldi », avait été également embarqué par Scala. Mais, au moment du départ du paquebot, il a pu s'enfuir, et a pu être recueilli.

Il a raconté aux familles éplorées que ses deux compagnons disparus avaient été alléchés par la promesse de gros salaires et seraient livrés à une sorte de négrier marseillais, qui vit de l'exportation en France de petits Italiens que des trafiquants spéciaux ou bien exploitent pour leur compte, ou livrent, moyennant argent, à des industriels qui les exploitent dans les verreries et autres métiers dangereux.

On accuse la police de manquer de surveillance et les autorités françaises de fermer les yeux sur ce honteux trafic.

**L'île mystérieuse**

La police de Naples vient de découvrir un véritable arsenal dans la villa de l'ingénieur Piccirillo, propriétaire de la petite île de la Gajola, où les touristes passent, venant de Pausilippe, au moyen d'une sorte de nacelle glissant sur un câble métallique.

A la suite d'une détonation qui s'était produite pendant la fête de Piedigrotta, une surveillance active était exercée sur l'île mystérieuse, et les policiers ont opéré une perquisition qui a donné de curieux résultats. On a saisi tout un stock de fusils, tromblons, pistolets, revolvers, sabres, couteaux, poignards de toutes les époques. On a découvert également quatre petits canons, des instruments scientifiques et une collection d'explosifs divers et de poudre suffisants pour faire sauter tout Pausilippe.

L'ingénieur Piccirillo et sa femme, qui ont disparu, vivaient sur une véritable mine, dont la moindre imprudence pouvait provoquer l'explosion. L'île de Gajola aurait été anéantie.

**Femme vendue pour cent francs**

Pendant qu'un brave pêcheur de Hull jetait ses filets au large et gagnait — plutôt mal que bien — son existence et celle de sa famille, sa femme filait le parfait amour avec un marin en service à bord d'un petit bateau de cabotage. Tout allait pour le mieux quand, un jour, les deux amoureux décidèrent de ne plus se quitter. La femme, profitant d'une absence de son mari, déserta le foyer conjugal, avec tout le mobilier de son mari, et l'installa dans la maison de son ami, où les meubles étaient rares.

Le premier mouvement du pêcheur en rentrant à son domicile fut un beau geste d'indignation. Il voulut se venger. Cependant, en-

tre deux pintes d'ale et sur les conseils de quelques amis qui voulurent bien se charger des négociations, il consentit à entrer en pourparlers avec le ravisseur de sa femme, et finalement un accord fut signé en foi de quoi le mari offensé vendait à son rival sa femme et son mobilier pour cent francs et s'en retournait à la pêche.

**DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES**

(Service spécial du JOURNAL DU JURA)

**KANDERSTEG, 13 octobre.** — La galerie d'abordement du tunnel du Lœtschberg a pénétré ce matin au point 3400 dans une couche de dolomite, ce qui fait prévoir que le tunnel entrera bientôt dans le granit.

**NEUCHÂTEL, 13 octobre.** — La commission cantonale chargée de déterminer un prix équitable de la vendange, qui puisse servir de base aux transactions entre les propriétaires et les encaveurs, a fixé ce prix de 45 à 50 fr. par hectolitre de vin blanc foulé et de 50 à 60 francs pour le rouge. Mardi, aux enchères de la commune de Cortaillod, le rouge et le blanc se sont vendus à 50 fr.

**LAUSANNE, 13 octobre.** — Le conseil communal de Lausanne, dans sa séance de mardi soir, a voté, sans discussion, un crédit de 1,292,897 fr. 50 pour l'expropriation de 112,841 mètres carrés de terrain, dans la vallée du Flon, en aval de la ville, en vue du comblement progressif de la vallée, pour la création de terrains industriels. La dépense totale de l'opération atteindra deux millions.

**PARIS, 13 octobre.** — Le « Gaulois » reproduit le bruit qui court à Cerbère et dans la région que Ferrer aurait déjà été exécuté. Cette nouvelle doit cependant être accueillie avec la plus grande réserve.

**PARIS, 13 octobre.** — Un télégramme de la Havane reproduit par les journaux dit que 500 personnes auraient péri au cours de l'ouragan qui a sévi sur Cuba. Un grand steamer aurait coulé au large de Key-West.

**BERLIN, 13 octobre.** — Au moment où le maître boucher Maiwald passait la voie, près de Rosenthal, avec un char, celui-ci fut tamponné par un train de la voie étroite de Liebenwald. Quatre personnes ont succombé, deux autres sont gravement et deux légèrement blessées. Le passage ne peut être fermé, les barrières manquent.

**TURIN, 13 octobre.** — Une grève générale en signe de protestation contre la condamnation de Ferrer a été décidée pour aujourd'hui mercredi. Des manifestations se sont produites mardi devant le consulat d'Espagne. Les cris de: « A bas les jésuites, à bas les prêtres » ont été poussés. On prévoit pour mercredi un chômage de 50,000 ouvriers. Des manifestations en faveur de Ferrer ont également eu lieu dans d'autres villes, notamment à Bologne, à la Spezzia, à Livourne. Des collisions avec la police se sont produites.

**ROME, 13 octobre.** — Les journaux annoncent qu'à Castellamare Adriatico, un express venant de Foggia a tamponné près de la gare de San Salvo un train de marchandises. Il y a 14 blessés, dont quelques-uns sont gravement atteints. Ils ont été conduits à Castellamare, d'où ils seront transportés à Chieti.

**ROME, 13 octobre.** — La « Tribuna » dit savoir de bonne source que le pape aurait suivi avec intérêt le développement de l'affaire Ferrer et aurait manifesté la pensée d'intervenir efficacement en faveur de Francesco Ferrer. Une démarche en ce sens serait faite auprès de la cour d'Espagne. La « Tribuna » ajoute qu'on affirme que le pape aurait déjà demandé ou serait disposé à demander la grâce. Il y aura certainement une manifestation de ce désir du pape, mais on ne saurait dire par quelle voie ni dans quelle forme.

**LONDRES, 13 octobre.** — Le « Times » dit tenir d'informations provenant de bonne source qu'à Madrid on a la pleine certitude que Ferrer sera exécuté mercredi matin de bonne heure.

**LONDRES, 13 octobre.** — On télégraphie de Madrid au « Morning Leader » que le ministre compétent a approuvé la sentence de mort contre Ferrer.

**MADRID, 13 octobre.** — Le conseil des ministres a examiné le dossier de l'affaire Ferrer et la sentence rendue par le conseil de guerre de Barcelone. Le conseil des ministres aurait confirmé la sentence et refusé la grâce. Il en résulterait une confirmation de la nouvelle que la sentence prononcée est une sentence de mort.

**PARIS, 13 octobre.** — L'Agence Havas annonce que Ferrer a été fusillé ce matin à 9 heures.

**CERBERE, 13 octobre.** — Les journaux de Barcelone de mardi soir, parvenus dans la nuit à Cerbère, ne font pas mention de l'arrestation du défenseur de Ferrer.

**CONSTANTINOPLE, 13 octobre.** — L'emprunt débattu avec la Banque ottomane a été signé.

**MÉTÉOROLOGIE**

Bureau central de Zurich

ZURICH, 13 octobre

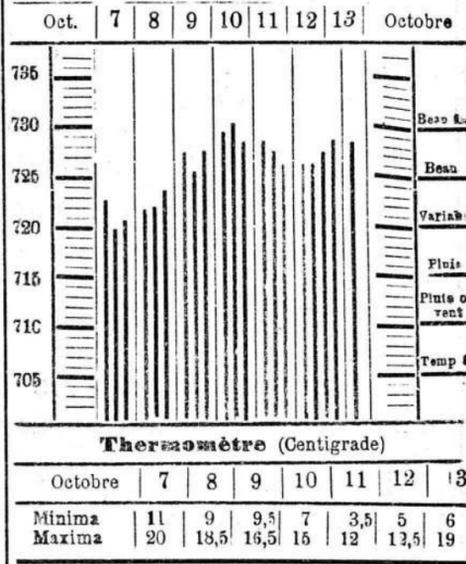
Le temps doux, avec ciel variable et quelques pluies isolées de peu d'importance, persiste.

La rédaction: J. KULL; L. VILLARS

**Observations météorologiques à Bienne**

Baromètre — Altitude 439 m.

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et à 1 h. et 9 h. du soir



**Mon enfant HEINRICH était scrofuleux**

et les glandes, gonflées, résistaient à tout traitement, jusqu'à ce que je fasse usage de l'Emulsion SCOTT, grâce à laquelle mon enfant, maintenant âgé de 14 mois, est un garçon robuste et bien portant, plein de vie et de gâté.

C'est ce que nous écrit M<sup>me</sup> A. TRÖNDLE, à Lucerne, Bernstrasse 29, le 30 juin 1908.

En guérissant des maladies que rien d'autre et aucune autre émulsion ne peut guérir,

**L'Emulsion SCOTT d'émulsion modèle**

La pureté et la vigueur des ingrédients, ainsi que le procédé sans rival de fabrication de la SCOTT, qui n'a pu jusqu'à ce jour être imité, voilà en un mot tout le secret.

Lorsque vous demandez la SCOTT n'en acceptez jamais d'autre que l'Emulsion SCOTT — le modèle. La SCOTT guérit.

**Prix 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.**  
MM. SCOTT & BOWNE, Ltd., Chiasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

**LA HERNIE ET LE BANDAGE BARRERE**

Il n'est pas besoin de refaire ici l'éloge de ce célèbre appareil. Tous les hernieux savent bien que le Bandage Barrère est le seul entièrement élastique, capable de contenir les hernies les plus volumineuses, dans n'importe quelle position.

Les nouveaux perfectionnements apportés aux Bandages Barrère en ont augmenté la force et la durée, et les hernieux fatigués des bandages en fer qui martyrisent sans contenir, lassés des boniments des soi-disant spécialistes inventeurs de mirobolantes méthodes de guérison, retrouvent instantanément avec le Bandage Barrère leur santé, leur joie et leurs forces. Et afin d'appuyer nos dires de preuves certaines, nous rappelons que le Bandage Barrère a été adopté pour l'armée; qu'il est appliqué partout dans plus de 80 succursales dirigées toutes par des docteurs ou des bandagistes réputés; qu'il a reçu aux dernières expositions les récompenses les plus hautes accordées à des bandages herniaires. Médaille d'argent à Milan 1906; médaille d'or Bordeaux 1907 et Londres 1908.

Le dépôt permanent du Bandage Barrère est installé chez M. Reber, bandagiste, place de l'Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel.

Le directeur de la maison Barrère s'y tiendra à la disposition des hernieux le samedi 16 octobre.

L'ascenseur est à la disposition de chaque personne pendant toute la journée.

# Magasin KNOPF

## BIENNE

Grande exposition permanente d'articles de ménage et d'intérieur au II<sup>e</sup> étage

### Vente de réclame

**Judi**  
**Vendredi**  
**Samedi**

### Articles de ménage

6917

Les rayons d'articles de ménage ont été agrandis et comprennent maintenant tout un étage

#### Porcelaine blanche

absolument sans défaut

Cafetières massive	55, 65, 98
Pots à lait, cont. 3/4 l.	55
Sucriers avec couvercle	42
Tasses avec soutasses, paire	30
Tasses av. soutasses épaisses, paire	38

**1 grand poste**  
**d'assiettes de table**  
profondes et plates  
au choix **28 cts.**  
**Assiettes de dessert 25 "**

Plats ovales festonnés	
longueur 27 30 35 38 cm	
80 1.10 1.90 2.25	

Soupières avec couvercle	
pour 4 6 personnes	
1.95 3.15	
Saladiers ronds à pied	85, 95, 1.20
Saucières s. assiette	1.10, 1.25
Porte-allumettes	40

#### Porcelaine décorée

Tasses avec bord doré, paire	45
Tasses à thé avec décor., paire	55, 65
Assiettes à dessert	38
Plats à beurre	50
Assiettes à gâteaux	75
Bougeoirs	85

**Spécialement bon marché!!**  
Déjeuners complets à 9 parties, pour 6 personnes, véritable porcelaine avec décors **3.75**

**Dîners**  
avec décors, à 23 parties, pour 6 personnes, complet **20.75**

#### Faïence

Assiettes profondes et plates	12
Assiettes à dessert	10
Plats oval non profond	
23 27 30 cm long	
32 52 68 cts.	

Plats oval profond	
25 27 30 cm long	
50 65 75 cts.	

Soupières avec couvercle	
pour 4 6 personnes	
1.20 1.55	

Saladiers à pied	48, 65
Pots à lait cont. 1 1 1/2 2 l.	
80 90 1.05	

Fromagères 1.75

Garniture pour sel ou farine avec inscriptions et dessin 80

Garniture de lavabos à 4 parties, spécialement grand, av. décors 4.85

#### Verrerie

Verres à eau	8, 10
Verres à vin, ordinaire	12
Verres à vin avec bord	15
Verres à vin avec pied	25
Carafe à vin	75
Bouteilles à eau	48
Sucriers en verre avec pied	15, 30
Jattes à confiture	38
Compotiers	12, 15, 20, 30
Assiettes à compôte	18
Fromagères en verre	95
Cruches à eau, grande	1.10

#### Articles d'émail

Cafetières 4 6 tasses	
1.65 2.25	
Passoires économiques, nouveau	1.50
Passoires	48 c.
Toulon pour lait 1 1 1/2 litre	
1.20 1.50	

Marmite avec cercle	75, 95, 1.25
Ecuierlet 24 cm.	2.20
Poches à soupe	3.45
Ecuellles à relaver ronde 30 32 cm.	
1.80 2.15	

Seau à toilette avec couvercle à bascule	4.25, 4.85
Ordurières	98 c.

Casserolles en fer profondes avec bord 22 24 26 28 cm.	
1.50 1.70 2.05 2.30	

**Grand choix d'articles**  
**en aluminium pour la cuisine**  
**très bon marché**

#### Articles divers

Lampes de corridor	40, 65, 90
Lampes de table 10" 14"	2.65, 3.-
Lampes à suspension	5.85, 7.85
Machines à moude, fin et gros	2.40, 2.75
Machines à hâcher la viande nouveau système	3.35, 5.50
Balance de cuisine pesant jusqu'à 10 kilos	3.45
Couteaux à hâcher, simple	98, 1.30
Couteaux à hâcher, double	2.80
Hâche pour le bois	1.90

#### Objets divers

Cuillères en aluminium	20, 25 c.
Fourchettes en aluminium	20, 25 c.
Cuillères à café en aluminium	10, 12 c.
Couteaux de table	20, 25, 30 c.
Paniers à services	58, 98 c.
Services à découper, av. planches	1.90
Lanternes	75, 90 c.
Bidons de pétrole, cont. 2 litres	85 c.
Passoires à soupe	38, 45 c.
Ecuierlet 24 cm.	90 c.
Seau à eau galvanisé	1.30, 1.60
Bassines galvanisées	2.85
Bassines pour le corps	1.75, 2.20

#### Réchauds à gaz

4 trous	2 flammes à cuire	
	2 " à réchauffer	15.95
2 trous	2 flammes à cuire	11.85
2 trous	1 flamme à cuire	
	1 " à réchauffer	6.25
1 trou	1 flamme à cuire	
	à 2.40, 1.80, 1.30	

Tuyaux pour le gaz, en métal très solide	
50 75 100 150 cm.	
1.35 1.55 1.95 3.20	

Gaïsse à cirage laquée	70, 1.05
Planches à hâcher la viande, bois dur	28, 35, 55 c.
Rouleaux à gâteaux	55 c.
Planches à couper, pour légumes	75 c.
Brosses d'habits	55, 85 c.
Brosses à brillanter	38, 48, 60 c.
Paniers à 2 couverts, grands	2.20, 2.95
Savon de lessive, I. qual.	20, 25, 30 c.
Corde à lessive 15 20 m.	
55 70 c.	

**Nouveau: Enseignes p. portes, chaque nom est de suite composé, 10 c. la lettre**

**A vendre** un lit complet, un lit en fer démontable et un lit d'enfant. 5929 Rue Centrale 63, plainpied.  
**Chambres** On offre à louer 2 belles CHAMBRES meublées. Le bureau du journal indiquera. 5483.

### Vente de mobilier

**Samedi, 16 courant, à 2 heures précises après midi, il sera exposé en vente publique et contre argent comptant:**

2 lits complets, une chiffonnière, 1 commode, 2 buffets, 1 buffet-vitrine, 2 tables, 1 canapé, 4 chaises, 1 régulateur, 1 glace, 6 cadres, 1 potager, de la batterie de cuisine, verroterie et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

LA HEUTTE, le 11 octobre 1909.

6893

**Autorité tutélaire.**

**Demoiselle** sérieuse, Biennoise, parlant allemand et français, trouverait place dans un bon commerce de Bienne comme demoiselle de magasin. Adresser les offres sous chiffres K. K. 5903 au bureau du journal.

**A LOUER**  
pour le 1<sup>er</sup> novembre, un beau logement de 3 chambres et dépendances, au soleil, avec jardin. S'adr. à M<sup>me</sup> veuve MARTI, rue du Collège 55c, Madretsch. 6820.

**A VENDRE**  
quelques quintaux de chouraves. — S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Kunz, tonnelier, Meinisberg. 6905

**On cherche à acheter**  
une chaise de nuit en bon état. S'adresser ruelle Schneider 21, III<sup>me</sup> étage. 5927

#### MARIAGE

Un **comptable**, célibataire, actif et sérieux, désire contracter mariage avec une demoiselle de 30 à 40 ans, avec petit apport. Bon avenir assuré. Prière de joindre photographie. Discrétion absolue. S'adresser sous J. 3367 J. case postale 278, St-Imier. 6842

**A louer** pour novembre, à une petite famille, un logement de 3 chambres, gaz, eau, électricité, lessiverie. 5804 E. Muhlematter, Madretsch.

**On demande à louer**  
pour le 1<sup>er</sup> novembre, un petit logement de 3 chambres et dépendances à la rue Dufour ou environs. Adresser offres à **Emile Racine, Boujean.** 6883.

#### Accordéons!

A vendre, faute d'emploi, deux accordéons à 3 rangées. S'adresser chez M. Theurillat, rue de la Gare 10, Bienne. 6925.

**Un homme** sérieux, âgé de 25 ans, cherche place comme magasinier, homme de peine ou emploi quelconque dans commerce ou industrie. S'adresser au bureau du journal. 5908

**Un homme actif** cherche à participer avec une somme de 2000 fr. dans commerce de bon rapport. Offres sous chiffres B. K. 5826 au bureau du journal.

#### Avis mortuaire

Nous avons la profonde douleur de faire part à nos amis et connaissances de la perte sensible que nous venons d'éprouver en la personne de notre chère et regrettée épouse, mère, sœur, grand'mère, belle-mère et tante

#### Madame Rosine Muller née Nikles

que Dieu a rappelée à Lui ce matin, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 62 ans et 3 mois.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi, le 14 octobre, à 1 1/2 h. de l'après-midi.

L'urne funèbre sera déposée: Rue du dépôt de sel 7. BIENNE, le 12 octobre 1909.

5895

*Les familles affligées.*